La Crise grecque

LE LIEUTENANT TYPALDOS EST REFUGIÉ DANS LES MONTAGNES

Athènes, 31 octobre. — Deux officiers de marine rebelles qui fuyaient, légèrement blessés, s'étaient réfugiés dans le faubourg d'Athènes de Kipsali, dans la maison d'un sujet anglais, M. Merlin. Les gendarmes qui les poursuivaient cernèrent la maison. M. Merlin hissa le drapeau anglais.

Les deux officiers sortirent volontairement et se constituèrent prisonniers.

Jusqu'à présent, neuf officiers rebelles sont arrêtés.

Le lieutenant de vaisseau Typaldos, avec les autres officiers, se trouverait dans le voisinage du mont Parnes, que les gendarmes cerneraient.

La ville est tranquille.

Parmi les sous-officiers de la marine, une certaine effervescence régnerait. On espère la calmer.

Les avaries du contre-torpilleur « Sfendoni » ne sont pas graves. Le nombre des morts est de quatre.

Les équipages rebelles des contre-torpilleurs se sont constitués prisonniers.

LES OBSEQUES DES VICTIMES

Athènes, 31 octobre. — Deux autres navires de guerre sont arrivés à Phalère, où il y a actuellement quatre navires anglais et un navire russe.

Les funérailles des hommes tués lors du bombardement ont eu lieu à l'arsenal. Des couronnes ont été déposées par les équipages, les officiers et le commandant de la flotte.

La garnison d'Athènes est rentrée dans les casernes.

LE COMBAT DU 29

La « Tribuna » reçoit de son correspondant d'Athènes les détails suivants « puisés à une source indiscutable », sur le combat qui a eu lieu vendredi à l'île de Leros, en face de Salamine, et dont nous avons déjà donné, hier, un premier récit, d'après un témoin oculaire :

« Les rebelles commencèrent à tirer les premiers, mais seulement à blanc, comme pour inviter les cuirassés à se retirer. Les cuirassés intimèrent par signaux, l'ordre aux rebelles de se rendre, mais ceux-ci répondirent : « Venez nous prendre », et pour faire comprendre qu'ils ne se laisseraient pas capturer sans effusion de sang, ils tirèrent à boulets. L'amiral Miaoulis ordonna alors d'ouvrir le feu contre les rebelles.

Le combat dura à peine vingt minutes, mais non sans conséquences sérieuses ; deux des contre-torpilleurs aux mains des rebelles subirent de graves avaries ; il en fut de même pour le cuirassé « Hydra ». En outre, il y eut cinq morts parmi les équipages révoltés et deux parmi ceux restés fidèles.

Malgré la brève durée du combat, les conséquences eussent été beaucoup plus graves si, des deux côtés, on n'avait pas manqué de munitions pour les canons à tir rapide et d'obus.

Le contre-torpilleur « Spheudony » a subi de telles avaries qu'il ne peut plus être considéré comme une unité active de combat.

Sauf le défaut de munitions, toute la flotte hellénique eut été détruite ; du reste, le combat cessa parce que les sous-officiers et les équipages rebelles furent pris de remords de cette guerre fratricide et déclarèrent à leurs officiers qu'ils ne feraient plus usage de leurs armes contre leurs frères ; mais ce qui contribua à faire cesser le combat fut le fait que les officiers rebelles, au nombre d'une vingtaine, furent pris de découragement en ne voyant pas arriver les autres conjurés au nombre de soixante-dix, auxquels la rapide occupation des routes d'accès par un régiment d'infanterie envoyé à Scaramanzia en face de Leros, avait coupé toute communication avec leurs compagnons.

L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE VERRAIENT VOLONTIERS TOMBER LE ROI GEORGES

La « Gazette de Cologne » publie dans son édition d'aujourd'hui, à propos de la crise grecque, un télégramme officieux de Berlin et un télégramme de Vienne qui décrit les impressions du Ballausplatz. Les conclusions de ces deux notes sont à remarquer.

La note allemande finit ainsi : « On se demande jusqu'où ira l'abnégation du roi Georges, et s'il n'arrivera pas, malgré toute la patience qu'il a témoignée jusqu'ici, à la conviction qu'il n'est plus en état de remettre les choses dans la bonne voie. *Estimera-t-il dans ces conditions qu'il y a intérêt à conserver sa couronne ?* »

La note autrichienne s'occupe plutôt de la question crétoise et se termine en ces termes : « Il pourrait facilement se développer une crise aiguë, qui amènerait fatalement des catastrophes pour la Grèce *et sa dynastie*, et qui pourrait même conduire à des complications plus étendues ».

Après ces avertissements parfaitement clairs, il est permis de penser que la diplomatie austro-allemande verrait volontiers tomber le roi Georges, beau-frère d'Edouard VII et oncle de Nicolas II, pour lui substituer, sans doute, son petit-fils, qui est le neveu de l'empereur Guillaume.

DEMISSIONS D'OFFICIERS DE MARINE

Athènes, 31 octobre. — Le bruit court avec persistance qu'environ 80 officiers de marine, qui avaient signé une formule d'adhésion aux demandes du lieutenant Typaldos et qui n'avaient pas pu, ou n'avaient pas voulu aller à l'arsenal aux côtés de celui-ci, auraient décidé de démissionner en masse, si la mise à la retraite de certains officiers supérieurs que le lieutenant Typaldos avait demandée, n'avait pas lieu.

LES EVEQUES
contre l'Ecole laïque

Les instructions de l'évêque de Quimper

Quimper, 31 octobre. — La guerre entreprise par les évêques contre l'école laïque est de plus en plus ardente. Les « Semaines Religieuses » contiennent toutes des appels enflammés d'épiscopes qui indiquent à leurs fidèles comment et par quelles armes ils doivent combattre la laïque.

Voici les instructions adressées par M. Duparc, évêque de Quimper, à tous ses diocésains :

« A l'occasion des confessions de la Toussaint, le clergé se souviendra des instructions données aux catholiques français par la lettre des évêques. Il appellera l'attention des pères et des mères de famille sur le devoir de conscience qui leur incombe de confier leurs enfants aux écoles libres, quand ils le peuvent sans difficultés graves.

En ce qui concerne les élèves qui fréquentent les écoles communales, leurs parents ont l'obligation grave : 1. d'assurer, en famille et à l'église, leur instruction religieuse plus complète ; 2. de surveiller de très près l'enseignement qu'on leur donne, par les livres ou oralement. Les parents qui refuseraient de remplir ce double devoir ne seraient **pas dignes de l'absolution.**

Si l'école communale emploie des livres condamnés par les évêques, les parents doivent, **sous peine de refus d'absolution :** 1. défendre à leurs enfants d'apprendre les leçons dans ces livres, et même de les garder; 2. faire une démarche personnelle et pressante auprès des maîtres ou des maîtresses d'école, pour obtenir le retrait du mauvais livre.

Si le mauvais livre est maintenu à l'école et que le maître force les enfants à s'en servir, les parents devront être dans la disposition de retirer leurs enfants de l'école.

Si, sur tous ces points, le père de famille ne remplit pas son devoir, c'est à la mère de famille d'agir à sa place. »

La prochaine loi des cadres

Le nombre des régiments d'infanterie sera augmenté

Paris, 31 octobre. — La prochaine loi des cadres augmentera de quelques unités le nombre des régiments d'infanterie.

Le point de départ de cette augmentation sera une organisation nouvelle des régiments de tirailleurs algériens.

Les régiments seront à trois bataillons, sauf ceux qui auront à fournir des troupes de forteresse ; celles-ci seront constituées au moyen des quatrièmes bataillons.

Le cadre complémentaire est transformé ; il comprendra deux chefs de bataillons et six capitaines ; on n'y comptera plus de lieutenants. Le deuxième lieutenant-colonel disparaîtra des régiments où il existe.

La solution qui avait été envisagée de réduire l'effectif des compagnies, par suite de la diminution des contingents a été définitivement écartée, en raison des inconvénients que le système aurait présenté pour l'instruction.

On a discuté la possibilité de diminuer le nombre des corps d'armée, mais on n'a pas voulu toucher à l'organisation territoriale.

Réduire le bataillon à deux compagnies, avec les cadres de quatre compagnies aurait détruit le caractère du bataillon unité tactique. Finalement, on a cherché une solution dans la souplesse du projet de loi, au fur et à mesure que les circonstances l'imposeront on supprimera de sunités de certains régiments.

On peut donc prévoir que, dans un avenir plus ou moins éloigné, des régiments d'infanterie auront leurs bataillons constitués avec trois compagnies et le cadre de la quatrième compagnie.

Les électriciens vont-ils faire grève ?

Paris, 31 octobre. — Trois cents ouvriers électriciens ont tenu, hier soir, à Suresnes, une importante réunion, sous la présidence de M. Pataud.

Après un violent discours de ce dernier, qui a préconisé la grève de l'électricité, un ordre du jour réclamant le paiement intégral du tarif à tous les ouvriers remerciés par la Compagnie l'Ouest-Lumière et ordonnant au bureau la préparation d'une grève générale de tous les services du secteur, a été voté à l'unanimité.

Notre **Almanach** 1910

contient

UNE PARTIE LOCALE ILLUSTRÉE

Prix : 40 centimes

(Voir l'annonce en sixième page)

CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER

Près de Villefranche, une locomotive électrique qui procédait à des essais s'emballe dans une rampe et roule dans un précipice. — Les ingénieurs et le constructeur du pont, le commandant Gisclard, sont tués. — Il y a 6 morts et 9 blessés

Une catastrophe de chemin de fer s'est produite cet après-midi sur la nouvelle ligne de Cerdagne où l'on faisait des essais de vitesse. Voici les dépêches qui nous parviennent sur cet accident :

L'ACCIDENT

Perpignan, 31 octobre. — *Un télégramme de Prades annonce qu'un grave accident s'est produit sur la nouvelle ligne de Cerdagne.*

Au cours des essais de vitesse, une locomotive électrique est tombée du pont Gisclard, qui est suspendu à quatre-vingts mètres de hauteur sur la rivière Le Tet.

Il y a des morts et des blessés.

La nouvelle est confirmée

Perpignan, 31 octobre. — La préfecture de Perpignan confirme la catastrophe.

Il y aurait six morts. Le nombre des blessés n'est pas connu, non plus que les causes de l'accident.

Les premiers détails

Paris, 31 octobre. — *Dès que Millerand, ministre des Travaux publics, a eu connaissance de l'accident qui s'est produit sur la ligne de Bourg-Madame à Villefranche, il a chargé M. Lax, inspecteur général des Ponts et Chaussées, de se rendre sur les lieux de la catastrophe ainsi que M. Fontanelles, ingénieur en chef adjoint à la direction des chemins de fer, qui sont partis tous deux ce soir.*

D'après les premiers renseignements l'accident se serait produit, non pas à Pont-Gisclard comme on l'aurait cru au premier moment, mais à Fontpédrouse, près du hameau de Paillat, alors que le train ramenait des personnes qui venaient de procéder ou d'assister à des expériences du pont Gisclard.

L'automotrice se serait emballée dans une courbe et les freins, bien que serrés, ont été impuissants à arrêter le convoi. L'automotrice est sortie des rails et s'est renversée sur le côté.

Le chiffre des morts serait de cinq et des blessés, sept. Les corps des victimes ont été transportés à la Cantonnière de Paillat et les blessés les uns à Prades, les autres à l'hôpital militaire de Montlouis.

IL Y A SIX MORTS

Prades, 31 octobre. — C'est vers une heure de l'après-midi que la catastrophe s'est produite sur la ligne du chemin de fer électrique qui va de Villefranche à Bourg-Madame.

Le train automoteur parti du pont Gisclard s'est emballé, a déraillé et est tombé dans le ravin.

Il y a six morts parmi lesquels le commandant Gisclard, auteur du pont de ce nom ; Clerc et Borallo, conducteurs des Ponts et Chaussées à Prades ; Toulet et Hébert, conducteurs des Ponts et Chaussées à Perpignan et à Paris.

Il y a une douzaine de blessés grièvement, appartenant au personnel de la voie, parmi lesquels M. Noël, conducteur des Ponts et Chaussées.

Comment se produisit la catastrophe

Perpignan, 31 octobre. — Les derniers essais de la ligne électrique de Villefranche à Bourg-Madame étaient faits depuis quelques jours. Le commandant du génie Gisclard, inventeur du système de suspension du pont, s'était rendu sur la ligne avec l'ingénieur des Ponts et Chaussées Arnodin, constructeur du pont Gisclard, et de nombreux électriciens de la Compagnie en vue de procéder aux essais du pont.

Deux automotrices, remorquant chacune deux plates-formes chargées de rails, emportaient les ingénieurs et le personnel.

Les essais du pont avaient été très satisfaisants et concluants. Le convoi venait de se partager en deux : une automotrice remontait vers Montlouis avec ces plates-formes, l'autre vers Fontpédrouse, ramenant les ingénieurs, le commandat Gisclard, M. Arnodin et son gendre pour déjeuner.

A la suite probablement de la rupture de l'attelage, l'automotrice ainsi allégée fila à toute vitesse sur la voie dont la pente est de 6 pour cent.

Les rails par suite de l'humidité étaient glissants et les freins de l'auto patinèrent.

La voiture et les voyageurs qu'elle contenait roula dans le précipice avec un fracas épouvantable au point kilométrique 24, à quelques mètres de l'usine génératrice de Paillat à trois kilomètres du village de Fontpédrouse.

On accourut de l'usine de ce dernier village pour secourir les victimes. On releva six morts et neuf blessés.

Le discours de Briand
et la Presse

Le discours prononcé par Briand au banquet de la Ligue de l'Enseignement est élogieusement commenté par toute la presse républicaine. Voici quelques extraits des articles publiés par nos confrères parisiens :

Le *Radical* (Editorial) :

S'il pouvait hier encore exister une crainte parmi quelques esprits chagrins, elle doit être complètement effacée aujourd'hui.

Le discours prononcé par M. Briand à l'inauguration du Cercle républicain de la Ligue de l'Enseignement est sur ce point décisif. Le président du Conseil a examiné la question posée avec calme et sang-froid.

L'école, a-t-il dit en termes très heureux, est le cœur même de la République. Il a par là tracé le devoir de tout gouvernement républicain. Mais le président du Conseil n'a pas dissimulé le concours nécessaire que, pour sa défense, la laïque devait trouver dans la Ligue de l'Enseignement et aussi parmi les instituteurs. Ceux-ci, par une juste compréhension de leur devoir, peuvent le le plus utilement, en effet, briser les tentatives faites pour détruire nos écoles et affaiblir notre enseignement.

L'*Action* (Editorial) :

La splendide manifestation organisée hier soir par la Ligue de l'Enseignement ne fut pas seulement une fête : elle est aussi un exemple. La Ligue inaugurant après trente ans d'efforts son hôtel de cours et de conférences, vient de montrer aux pouvoirs publics et à la nation tout entière ce que peut l'initiative privée des républicains.

M. le président du Conseil a bien fait de prendre acte d'un pareil exemple, qui honorant la France laïque, vient à son heure pour illustrer l'appel à l'idéal si clairement sonné dans le discours de Perigueux.

Puisque, dans tous les cantons de France, l'Eglise romaine organise des groupements de « pères de famille » contre les écoles laïques, il faut que partout les Ligues républicaines se dressent pour protéger ces écoles, pour opposer groupements à groupements, procédure à procédure, propagande à propagande.

Le Rappel (Editorial) :

La journée d'hier fut bonne pour l'école laïque — et bonne doublement.

Bonne, parce que MM. les épiscopes ou archiépiscopes de Quimper, Rennes et autres lieux crurent devoir « mander » contre elle ; — bonne aussi et surtout parce que la Ligue française de l'enseignement provoqua, à l'occasion de l'inauguration de son nouvel hôtel une superbe et nécessaire manifestation de laïcité.

Les fortes paroles de M. Briand, la présence de M. Fallières, les déclarations du président de la Ligue auront dans le pays et dans le personnel enseignant l'heureux effet qui s'imposait.

« Nos instituteurs et nos institutrices forment, suivant l'expresion de M. Dessoye, une phalange remplie de bonne volonté et de dévouement. »

Il est bon qu'on l'ait proclamé publiquement et officiellement.

UN INCIDENT DE FRONTIÈRE

Un garde forestier allemand blesse mortellement un Français. — Laissé toute une nuit sans soins

Les journaux de Mulhouse relatent un incident qui s'est déroulé sur la frontière franco-allemande, en territoire allemand, à quelques centaines de mètres de Montreux (Meurthe-et-Moselle).

Le garde forestier Raess, de Chavannes-les-Etangs (Alsace), faisait sa tournée de service dans la forêt qui s'étend entre Magny et Romagny, quand il aperçut un homme qui semblait se dissimuler. Il lui cria d'avancer, mais l'inconnu, un Français, originaire du Doubs, fit demi-tour et s'enfuit vers la frontière française voisine.

Alors sans hésiter, Raess fit feu et abattit le fugitif en lui envoyant une charge de plomb dans le pli du jarret. Le blessé fut transporté par Raess et un jeune homme qui se trouvait avec lui à Dannemarie, où il fut écroué à la prison malgré sa grave blessure. Le malheureux cria toute la nuit mais ce n'est qu'au matin que le médecin de visite vint l'examiner et ordonna son transfert à l'hôpital.

Le blessé est mort quelques instants après son admission dans cet établissement, succombant aux suites de l'abondante hémorragie qui s'était produite.

Un éboulement à Montmartre

Une rue s'entr'ouvre. — Une passante ensevelie

Paris, 31 octobre. — Hier soir, un très grave accident s'est produit à Montmartre, un peu après la tombée de la nuit, à l'angle des rues Tourlaque et Damrémont.

Le sol s'est affaissé, et une excavation de forme circulaire, d'une profondeur de six mètres, d'un diamètre égal, s'est ouverte sous les pas de deux passants, un homme et une femme.

Immédiatement prévenus, les pompiers de la rue Carpeaux sont accourus sur les lieux de l'accident et ont commencé les travaux de sauvetage.

Bientôt, une des victimes était ramenée au jour, un homme. Il n'avait que des blessures sans gravité à la tête et aux jambes : c'est M. Raoul Michonnet, 53 ans, demeurant rue Carpeaux.

Malheureusement, à ce moment d'autres éboulements empêchèrent les sauveteurs de continuer leur tâche. Il fallait étayer les terres qui menaçaient de combler l'excavation.

Les travaux commencèrent en présence du préfet de police, du colonel des pompiers, de l'ingénieur des mines et de son collègue des ponts et chaussées.

L'immeuble qui porte le numéro 14 de la rue Tourlaque dut être évacué par mesure de prudence.

ELLE PAYAIT 200 FRANCS
le droit de tromper son mari

Celui-ci, moyennant le versement d'une rente, donnait à sa femme la liberté de vivre à sa guise

Paris, 31 octobre. — Il y a des gens qui, lorsqu'ils ne peuvent plus vivre ensemble, ont la patience de demander le divorce et de recourir aux moyens légaux pour mettre fin à une union qui leur pèse.

M. Jean-Baptiste Bourgeois, paveur à Livry, lui, estime qu'il est d'autres moyens aussi il y a sept ans, voulant se séparer de sa femme, il conclut avec elle un traité amiable ; Mme Bourgeois reprenait sa liberté d'action, mais en échange elle devait verser à son mari une somme annuelle de 200 francs.

Durant sept années, tout se passa fort bien ; Mme Bourgeois paya régulièremnte les 200 francs et vécut en paix avec son amant, dont elle a un enfant.

Mais, il y aquelques semaines, tout changea, Mme Bourgeois refusa-t-elle de payer, ou son mari trouva-t-il enfin sa situation immorale ? On l'ignore, toujours est-il qu'il déposa une plainte en adultère et fit constater le délit.

Convoqué devant M. Drapier, juge d'instruction, M. Bourgeois se déclara satisfait par le constat d'adultère et se désista de sa plainte.

Le magistrat, cependant fit venir l'épouse infidèle. Quel ne fut pas l'étonnement du juge d'instruction en entendant de la bouche de Mme Bourgeois, le récit de ce qui s'était passé entre les deux époux.

— Je ne comprends pas, a déclaré l'inculpée, que mon mari ait déposé une plainte contre moi, j'ai acheté deux cents francs par an le droit de vivre à ma guise.

A l'appui de ses dires, Mme Bourgeois versa au dossier ce curieux document :

Je soussigné, Bourgeois (Jean-Baptiste-Xavier), demeurant 6, avenue de Clichy, à Livry (Seine-et-Oise), marié à Marie-Anasthasie Perrin, veuve Lepauvre, demeurant allée Mollien, 25, à Pavillons-sous-Bois (Seine),

Reconnais avoir reçu la somme de cinquante francs à valoir sur la somme due de deux cents francs, payable en quatre paiements jusqu'au 1er juillet 1909.

Cette somme est destinée à donner à Marie Perrin, veuve Lepauvre, tout pouvoir d'agir librement et à sa volonté.

Lu et approuvé :

Signé : *Femme Bourgeois, née Perrin.*

Jean-Baptiste Bourgeois.

M. Drapier a voulu lui faire comprendre l'immoralité de ce contrat, mais ça été peine perdue, Mme Bourgeois s'en est tenue aux termes étroits du contrat qu'elle a, dit-elle, toujours exécuté fidèlement.

Malgré le désistement de Bourgeois, l'instruction continue.

La catastrophe minière anglaise

L'explosion de Darran a fait 26 victimes

Londres, 31 octobre. — On annonce de Darran (Pays de Galles) que le nombre des victimes de l'explosion de mine d'hier s'élève exactement à 26, dont 5 faisant partie des équipes de sauveteurs.

Terrible vengeance
d'une délaissée

Elle vitriole son ancien amant et deux de ses amis

Paris, 31 octobre. — M. Dubois, représentant de commerce et deux de ses amis, MM. Tremplair et Gallère, dînaient hier soir chez un marchand de vins de la rue Grenier-Saint-Lazare. Après le repas, il fut décidé que MM. Dubois et Gallère accompagneraient à la gare Saint-Lazare leur camarade, qui habite Versailles.

A la porte du marchand de vins, les trois amis montèrent dans un fiacre. Pour tourner le coin de la rue Grenier-Saint-Lazare, le cocher mit son cheval au pas. A ce moment une femme qui se tenait sur le trottoir lança dans la voiture un plein bol de vitriol.

Les trois voyageurs en furent inondés et deux passants reçurent des éclaboussures.

Les blessés poussaient des cris de douleur. On les fit entrer dans un débit de vins où le patron et ses clients s'empressèrent de leur donner les secours qui étaient à leur portée. On leur frotta le visage d'eau et d'huile. Puis ils furent conduits chez un pharmacien. Le plus grièvement brûlé était M. Tremplair. M. Dubois, à qui le liquide était destiné, n'avait reçu que des brûlures légères. M. Gallère et les deux passants étaient aussi très légèrement atteints.

Des passants avaient arrêté et remis aux agents la vitrioleuse. Elle fut emmenée devant M. Guicheteau, commissaire de police, qui l'interrogea.

Elle se nomme Eugénie Simon, âgée de 20 ans, domiciliée rue Notre-Dame-de-Nazareth, 82.

Pendant plusieurs années elle avait vécu avec M. Dubois. Ils s'étaient quittés et repris. La jeune femme faisait la vie insupportable à son amant ; non pas qu'elle fût infidèle ou jalouse ; c'était pire. De caractère extrêmement irritable, Mlle Simon cherchait continuellement des motifs de querelle et s'appliquait à contrarier son compagnon dans ses habitudes et dans ses goûts. Avec cela dépensière, coquette et mauvaise ménagère.

Il y a quelques mois, M. Dubois, las de ces persécutions, annonça à sa maîtresse son intention de la quitter définitivement, l'installa rue Notre-Dame-de-Nazareth et chaque mois il lui faisait passer quelques petites sommes.

Ce matin, la vitrioleuse a subi un nouvel interrogatoire ; particulièrement sur les motifs de son acte.

Après bien des hésitatoins et des contradictions, elle a fini par déclarer que les secours que lui faisaient parvenir son ancien amant étaient bien insuffisants. Depuis qu'il l'avait quittée elle vivait très difficilement. Aussi en apprenant hier par une amie que M. Dubois se proposait de faire la fête le soir même avec des camarades, tandis qu'elle-même se privait de tout, saisie de colère, elle avait résolu de se venger.

Mlle Simon a fait valoir d'autres griefs de même valeur, dont la sincérité sera contrôlée par l'enquête.

MM. Dubois et Gallère sont soignés chez eux. L'état de M. Tremplair est très inquiétant.

LES ESPAGNOLS AU MAROC

La harka désemparée

Madrid, 31 octobre. — On confirme de Melilla que la fuite du fameux chef de la harka, Chaldy, qui alléguait d'aller à Fez réclamer de Hafid son appui contre les Espagnols, a laissé la harka désemparée, car l'autre chef rebelle, Missian, a lui également et se trouve actuellement au sanctuaire de Mouley-Driss.

Les journaux réclament de la diplomatie espagnole qu'elle exige que ces deux chefs, qui furent les promoteurs de la campagne actuelle, ne retournent plus dans le Riff.

Les courants d'opinion en faveur de la paix prochaine s'accentuent.

Les dépêches signalent que, parmi les troupes campées entre Sélouan et Nador, il y a 5,000 malades. L'état du général Aguilera serait désespéré.

Une nombreuse commission d'officiers d'artillerie et du génie va se rendre dans le Riff pour étudier sur place le plan des défenses permanentes à construire sur les terrains conquis par les troupes espagnoles.

UN CURÉ CONDAMNÉ

Chalon-sur-Saône, 31 octobre. — La cour d'assises a condamné l'abbé B..., curé de Verzé, à deux ans de prison, avec la loi de sursis, pour attentats à la pudeur sur des fillettes de l'école libre qui fréquentaient le catéchisme.

B... avait été dénoncé par la directrice de l'école.

DEMANDEZ PARTOUT

NOTRE ALMANACH 1910

PLUS DE 300 PAGES DE LECTURE

pour 0 fr. 40

(Voir l'annonce en sixième page)

FEUILLETON DU 1er NOVEMBRE. N. 84

Le Collier Sanglant

ROMAN DRAMATIQUE

par Paul FEVAL fils

— De plus perspicaces que vous, murmura de faux comte.

Et il ajouta plus haut :

— C'est vrai, j'oubliais que vous n'êtes pas des hommes ordinaires, puisque, à l'encontre de Prométhée qui déroba le feu du ciel pour animer une statue sortie de ses mains, j'ai diminué, moi, l'intelligence que vous avait donnée le Créateur, et réduit en dépendance votre libre arbitre.

Croyez ou ne croyez pas, peu importe.

La vérité est que je ne puis rédimer mon passé, pas plus que vous ne pouvez abandonner ma fortune, puisqu'il n'y a que la brisure qui puisse détacher un rouage de la machine à laquelle il appartient.

Maintenant, écoutez la fin de ma confession ; ce sera court.

Par une indiscrétion involontaire de papa Bozzo, j'appris, étant tout jeune, que Fra-Diavolo, notre aïeul, avait laissé un immense trésor. A ce trésor, j'avais des droits incéniables et, pourtant, il me fut volé.

Ma vie eut été tout autre peut-être si j'étais resté seul maître de ce bien.

Cette nuit, le hasard m'apprit que le trésor laissé par le dernier grand-maître de la Merci était à Paris et appartenait à deux filles héritières de Malakée Sabiello. Je me rendis dans la maison où il se trouve enfermé et je forçais la cachette pour m'approprier le plus possible, quand je fus dérangé dans mon œuvre par la venue d'une femme.

A l'heure actuelle, cette femme est morte ou elle sera sauvée. Je crois me souvenir que mon coup était mal assuré, et je voudrais presque qu'il en soit ainsi, car je l'aime !

Constant n'était pas sans avoir lu des romans et il prenait leur théorie pour le réel.

Il se dressa sur son séant pour dire :

— Si vous aimez, le malheur de votre vie touche à son terme : vous pardonnerez si vous êtes heureux.

Enrique répliqua d'une voix creuse :

— J'ai déclaré la guerre à l'humanité, à la société, à la loi, parce que la loi et la société, en réprouvant ma naissance, ont fait de moi un homme inférieur.

Même satisfait, mon amour ne peut être heureux, car il est infâme : celle que j'aime est ma sœur !

Constant retomba sur sa couche et Francis ne put réprimer un frémissement.

— Qu'elle soit ce qu'elle voudra, reprit le malheureux en frappant de son poing la table sur laquelle dansa la bouteille de fine champagne à moitié vide maintenant, — si ma navaja a eu le bon esprit de résister à mon bras, en devinant ma pensée, elle vivra et je l'aurai !

— Et vous cesserez de tuer ? interrogea Francis qui commençait à ne plus douter des crimes de son frère.

— Oui, je me contenterai de me défendre et ferai grâce à toutes les femmes, pour l'amour d'une seule.

— De qui vous défendrez-vous ?

— De mes ennemis ! Oh ! ils sont nombreux les héritiers désolés des victimes de ma navaja.

Au fait, j'ai négligé de vous apprendre le principal.

Soupçonnez-vous quel homme arrive de Ceylan pour venir nous relancer jusqu'ici ?

— Non.

— Le maître des Frères de l'Ecaille.

— Le Shayf ! firent les deux frères sérieusement épouvantés. — Mais ne venez-vous pas de nous dire que vous *l'aviez tué ?*

Enrique jouissait de leur terreur.

— Je me serai trompé, murmura-t-il négligemment. — C'est un adversaire qui vaut mieux qu'un coup de couteau.

— Heureusement, il ne nous trouvera pas, perdus que nous sommes au fond de cette banlieue, hasarda Constant ; — on nous connaît si peu.

— Et encore nous ne sommes connus que sous des noms d'emprunt, appuya Francis.

— Balivernes ! fit Enrique non sans un soupçon d'ironie ; — l'aimable Ben vous a bien trouvé, lui, et pourtant il ne vous cherchait pas.

Les deux frères se consultèrent du regard. Ils se souvenaient bien avoir rencontré l'Indou au triple nom, mais ils ne croyaient pas avoir été aperçus par lui.

— Voyez-vous, reprit l'étrange pénitent, — la confession m'a remis le cœur à l'aise et je vous devrais des obligations rien que pour avoir bien voulu l'entendre.

En ce bas monde, il n'y a que des dévorants et des dévorés. Or, j'estime qu'il est préférable de se ranger dans la première catégorie.

Il ne faut pas trop en vouloir à Ben d'avoir bien voulu se mettre à ma disposition. Il vous épargnera une besogne monstre.

Jugez-en.

Pour que ma sécurité soit assurée — et vous êtes d'avis qu'elle le soit, je l'espère, — sans compter le Shayf, dont le règlement sera le moins commode à faire, il y a six personnes à supprimer. Je dis six, car ce matin même, j'en ai croisé deux : M. Malaterre, le capitaine du caboteur qui fit naufrage avec nous aux Baléares, et le majordome du manoir d'Eparville, sur le silence duquel j'étais pourtant en droit de compter.

Tous deux se dirigeaient vers la maison dont je venais de sortir et qui est habitée par les deux filles de Mme Sabiello, par leur *père adoptif* et par un *médecin* qui se dit l'ami et l'envoyé d'Ali Akmet, c'est-à-dire du Skayf.

Vous pensez bien que le hasard seul n'a pas réuni ces personnes qui ont un si grand intérêt à se connaître et à s'entr'aider pour la vengeance commune.

La guerre va donc m'être déclarée.

Sera-ce une guerre ouverte ou une guerre sourde ? Peu m'importe. Je saurai répondre à l'une comme à l'autre.

— Que voulez-vous faire ? demanda Francis.

— Pour le moment, rien. Personnellement, je signe une trêve en attendant que les autres démasquent leur jeu.

Si la belle des belles qui a réveillé mon cœur a la faiblesse d'aller rejoindre sa mère, je reprendrai ma vie passée et vous donnerai de quoi retourner à Sartène.

Si elle se rétablit, par contre, après avoir fait table rase, j'irai la cacher au bout du monde.

En attendant les événements, le mot d'ordre est de se tenir tranquille.

— Puisque vous voulez enlever l'une de vos sœurs, murmura Constant, — pourquoi ne pas l'emporter tout de suite, malade ou bien portante ?... Nous serions plus en sûreté de l'autre côté de la mer.

Enrique ricana :

— Belle idée, ma foi. Il faut être étrangement étourdi pour émettre une opinion aussi saugrenue.

Tout d'abord, il serait très chanceux de vouloir enlever la petite maintenant : on veille sur elle.

En second lieu, celui qui a su nous relancer jusqu'en la baie des Perles n'aurait pas de peine à nous retrouver avec l'argent dont il dispose.

Troisièmement, enfin, si nos ennemis hésitent à ouvrir le feu, notre fuite leur fournirait un bon prétexte, et la police n'a pas confiance en ceux qui se sauvent.

— Que faire alors ?

— Je vous l'ai déjà dit, peu de chose : attendons l'attaque.

C'est déjà énorme de savoir d'où vient le danger.

J'ai comme le pressentiment qu'on n'osera pas s'adresser aux tribunaux par crainte de me voir révéler mon nom : une honte pour les deux orphelines.

Moi je n'aurai pas les mêmes scrupules ; qu'ai-je à perdre ? Et si l'attaque est sournoise, la défense sera faite au grand jour, puisque j'irai au besoin trouver le préfet de police pour le prier de vous faire garder par ses sbires.

Le regard des deux Bozzo exprima un certain doute.

Enrique le surprit :

— Tout est à vendre, murmura-t-il, — même les consciences.

Et frappant sur son manteau dans lequel il semblait fortement serré il ajouta :

— J'ai là de quoi faire poignarder l'empereur d'Allemagne par ses propres généraux, et rien que ce que contient l'une de mes poches paierait quatre ou cinq fois le rachat de l'Alsace et de la Lorraine.

Rassurez-vous, je donnerai à cet argent une destination sinon plus noble, du moins plus utile à nos intérêts.

— Alors, vous ne nous donnez aucun ordre ?

— Aucun. Vivez à votre guise jusqu'à ce que vous receviez un mot qui vous dictera votre conduite. Mais ne tentez pas de profiter de mes révélations pour passer à l'ennemi.

— Oh ! dirent les deux frères que ce doute offensait.

— Oui, soyez sages, car vous êtes ici sous des noms d'emprunt, comme vous le disiez il n'y a qu'un instant et votre situation ne paraîtrait pas claire au curieux qui s'aviserait de fouiller vos moyens d'existence.

Ayant repris le visage calme et froid qui convenait au comte de Corpo-Santo, son plus intime sosie, Enrique regagnait Paris par la route d'Asnières lorsqu'une idée subite lui fit passer la main sous son manteau, à la hauteur de sa ceinture.

— Perdue ! murmura-t-il, tandis que ses yeux de velours noir prenaient une teinte plus sombre, — perdue, ma navaja !... et à l'hôtel du marquis encore... Mauvais présage !

III

Pour l'honneur du nom

Comme l'avait fort bien compris Ali Akmet, dont la science n'aurait pu se laisser tomper par sa profonde douleur, la blessure faite au cou d'Amy par l'énorme poignard retrouvé dans la tignasse broussailleuse du gars breton, n'avait pas été la cause principale de son évanouissement prolongé.

Après le terrible serment qu'il avait prêté dans sa légitime colère, serment auquel s'étaient associés tous ceux qui encombraient la chambre de la jeune fille, redoublant d'ardeur et de bons soins, Ali était enfin parvenu à rappeler au sentiment celle dont la vie lui tenait tant au cœur.

Mais là ne devait pas se terminer son embarras.

En effet, la sœur d'Edmée venait à peine d'ouvrir les yeux et de promener son regard encore incertain sur la nombreuse assistance, lorsqu'on entendit la voix de Yaume s'élever :

(A suivre).